



## COMMUNIQUE DE PRESSE – PONT ET BARREAU DE CAMELAT

### Ouverture de la concertation publique - 26 octobre > 27 novembre

Par délibération en date du 21 février 2013, le Conseil d'Agglomération a validé un schéma d'aménagement des grandes infrastructures, ainsi que sa programmation en phases successives. La 3<sup>ème</sup> phase de développement voit se finaliser la rocade ouest de l'Agglomération d'Agen, avec la construction du pont et du barreau de Camélat. Ces aménagements viennent en continuité du recalibrage de la RN21 entre Villeneuve-sur-Lot et Agen et des deux premières phases d'aménagement. Ils permettent de relier en voie rapide, sans traverser le cœur d'agglomération, le Villeneuvois et le nord de l'Agenais au nouvel échangeur autoroutier et au Technopole Agen Garonne. Ils permettent également de proposer à terme un nouveau tracé en rive gauche de la RN21.

Ce barreau routier assurera, sur approximativement 3 km, la jonction entre la RD119 (en rive gauche de Garonne) et la RN1021 (en rive droite de Garonne) en traversant les trois communes de Brax, Le Passage d'Agen et Colayrac Saint Cirq.

Par délibération en date du 10 septembre 2020, le Conseil d'Agglomération a validé, à l'unanimité, la définition des objectifs du projet et les modalités de la concertation conformément à l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme.

Ainsi, une période de concertation se tiendra entre le **26 octobre 2020 et le 27 novembre 2020** et différents moyens seront mis en œuvre pour chacun puisse s'informer et donner son avis :

- ⇒ Une exposition permanente, accessible aux heures habituelles d'ouverture au public, dans les mairies de Brax, Le Passage d'Agen, Colayrac Saint Cirq, Agen ainsi qu'au siège de l'Agglomération et comprenant :
  - le dossier de concertation ;
  - des panneaux de présentation du projet ;
  - une urne de recueil des avis ainsi qu'un registre
- ⇒ L'espace dédié à la présentation du projet disponible sur le site internet [www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr) donnant accès au dossier de concertation, aux panneaux d'exposition, au film de présentation du projet et permettant de déposer son avis électroniquement via le formulaire « Je m'exprime », et adresse mail [concertation.camelat@agglo-agen.fr](mailto:concertation.camelat@agglo-agen.fr)
- ⇒ 6 moments d'accueil du public pour échanger avec l'équipe en charge du projet :

Mercredi 28 octobre 2020	Mairie de Colayrac St Cirq	14 h / 17 h
Mardi 3 novembre 2020	Mairie de Brax	9 h / 12 h
Mardi 10 novembre 2020	Mairie Le Passage d'Agen	14 h / 17 h
Mercredi 18 novembre 2020	Mairie de Brax	18 h / 20 h 30
Vendredi 20 novembre 2020	Mairie de Le Passage d'Agen	17 h / 20 h

⇒ Une réunion publique qui se déroulera le **vendredi 13 novembre 2020 de 18 h à 21 heures** au Centre des Congrès d'Agen

CONTACTS :

- **Henri Tandonnet**, 1<sup>er</sup> vice-président de l'Agglomération d'Agen en charge de l'Aménagement du territoire et Enseignement supérieur et recherche, [henri.tandonnet@agglo-agen.fr](mailto:henri.tandonnet@agglo-agen.fr)
- **Denis AUDOUARD**, Chef de projet Infrastructures - Agglomération d'Agen, [denis.audouard@agglo-agen.fr](mailto:denis.audouard@agglo-agen.fr) Tél. 05 53 69 53 44

AGGLOMERATION D'AGEN 8, rue André Chénier – BP 90045 - 47916 AGEN Cedex 9 –